

La lettre des bénévoles



SOLIDARITÉ

<https://afpli.fr/>

N°28 MARS 2022

Bonjour à toutes et à tous.

Cette publication se veut un trait d'union entre les bénévoles d'AFPLI-Solidarité. Donner de l'information sur la vie de l'association, permettre d'échanger entre nous sur des initiatives, tenir au courant les autres bénévoles de l'actualité des antennes. Adressez-moi vos suggestions, vos remarques, elles seront les bienvenues...

Le point

Chers.es ami.e.s

Comment ne pas être touché par la situation de guerre que nous vivons en Europe ?

Nous qui défendons des valeurs de solidarité et de fraternité, d'entente entre les peuples, nous constatons que malgré deux guerres mondiales et la guerre en ex-Yougoslavie sur notre continent, les enseignements de l'histoire n'ont pas été tirés.

Puisse rapidement la raison prendre le pas sur la déraison et arrêter cette escalade meurtrière. Naturellement, nous sommes prêts à mettre en œuvre l'accueil des réfugiés dans nos ateliers pour leur permettre de s'insérer au mieux en France comme nous le faisons habituellement dans cette situation.

Nous continuerons donc à diffuser ce message de paix que représente cet accueil de personnes en situation difficile dans leur pays.

Notre association continue sa modernisation et sa mise aux normes afin de toujours mieux répondre aux demandes qui lui sont adressées.

La base de données qui va nous permettre de décentraliser les inscriptions dans les antennes dans quelques mois est finalisée. Elle permet déjà des économies considérables de temps pour gérer les quelques 450 apprenants et les 140 bénévoles que l'AFPLI compte désormais.

Un nouveau site web a été créé, plus moderne, plus interactif qui permet aux antennes de disposer de leur page et à tous les adhérents d'écrire dans un blog. <https://afpli.fr>

Après une campagne intensive de formation des formateurs bénévoles au premier trimestre, nous nous sommes attaqués à la certification Qualiopi pour notre organisme de formation.

C'est un enjeu important pour notre association, car un petit organisme de formation performant nous permet d'abonder nos finances et surtout de pouvoir toucher des personnes dans les entreprises que nous n'aurions pas pu atteindre autrement.

Un exemple ; en ce moment, on parle à nouveau de mettre des moyens sur la lutte contre l'illettrisme, ce dont nous nous félicitons puisqu'il s'agit de la première raison de création de l'AFPLI.

Pouvoir proposer à des salariés une formation, dans les entreprises ou dans les chantiers d'insertion, grâce à notre organisme de formation, est un plus dans ce contexte.

Notre Directrice, Christelle, formée à la certification qualité nous a permis de franchir cette nouvelle étape qui va infuser dans toute l'association et ainsi nous mettre en situation de répondre aux nombreux défis qui ne manqueront pas de se présenter.

Jean Luc BRUN
Président d'AFPLI-Solidarité